

● ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

● *Accord de confidentialité mutuel*

Développement de torréfaction et aménagement de café

PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Amber Bean Roasting Co.

1102 Woodland St, Nashville, TN 37206,
United States

PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

*Founders Row
Hospitality Group*

212 Rep. John Lewis Way N, Nashville, TN
37219, United States

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

●
N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

**NDA-2026-
0041**

●
DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

9 février 2026

●
ÉMIS LE

**15 janvier
2026**

●
DROIT APPLICABLE

**État du
Tennessee,
États-Unis**

Amber Bean Roasting Co. LLC

Confidentiel — préparé pour Founders Row Hospitality Group. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

● EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0041

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0041

PARTIES

**Amber Bean
Roasting Co.
et Founders
Row
Hospitality
Group**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**9 février 2026**

DURÉE

14 semaines

DROIT APPLICABLE

**État du
Tennessee,
États-Unis**

STATUT

**Pour
signature**

● EN BREF

● *La structure de cet accord*

café en lobby pour l'hôtel
phare de Founders Row à
Nashville.



DROIT APPLICABLE

État du Tennessee,
États-Unis

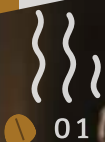
Comté de Davidson,
Tennessee



PARTIES

Deux

Amber Bean Roasting
Co. et Founders Row
Hospitality Group



Objet et contexte

Le nouvel établissement phare de Founders Row à Nashville ouvre avec un lobby organisé autour d'un comptoir à café, mais rien de ce qui y est servi n'a encore de nom propre — c'est le même mélange de gros que dans tous les autres lobbys d'hôtel du centre-ville. Voici le plan pour lui donner un mélange maison et une expérience de comptoir qui vaille le détour depuis les chambres.

Préambule

Le nouvel établissement phare de Founders Row Hospitality Group à Nashville s'articule autour d'un comptoir à café dans le lobby que les clients traverseront chaque jour, mais l'établissement ne dispose actuellement d'aucun mélange maison qui lui soit propre — le plan actuel prévoit l'ouverture du comptoir avec le même café en gros que n'importe quel hôtel de chaîne du quartier. À sept mois de l'ouverture, Founders Row souhaite un mélange signature et une équipe formée avant la coupure du ruban.

Amber Bean Roasting Co. propose une mission de quatorze semaines pour développer un mélange maison signature et une variante décaféinée, spécifier et installer l'équipement compact du comptoir, former l'équipe de baristas à l'ouverture, et mettre en place un accord d'approvisionnement en gros, afin que le comptoir ouvre comme une destination, et non comme une simple commodité. Les sections suivantes exposent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Amber Bean Roasting Co.

AMBER BEAN ROASTING CO. LLC · EIN 62-3391847

1102 Woodland St, Nashville, TN 37206, United States

orders@amberbeanroasting.com · +1 615 555 0134 · amberbeanroasting.com

PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE***Founders Row Hospitality Group***

FOUNDERS ROW HOSPITALITY GROUP

212 Rep. John Lewis Way N, Nashville, TN 37219, United States

fandb@foundersrowhg.com · +1 615 555 0221

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles incluent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Amber Bean Roasting Co. et Founders Row Hospitality Group sont en discussions concernant l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État du Tennessee, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Davidson, Tennessee

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR AMBER BEAN
ROASTING CO.

SEAL

Amber Bean Roasting Co.

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

POUR
FOUNDERS ROW
HOSPITALITY GROUP

SEAL

Marcus Delaine

VICE-PRÉSIDENT RESTAURATION
& BOISSONS

Date

Amber Bean Roasting Co. – Département juridique



1102 Woodland St, Nashville, TN 37206, États-Unis

orders@amberbeanroasting.com · +1 615 555 0134 ·

amberbeanroasting.com

Amber Bean Roasting Co. LLC · EIN 62-3391847